

Evidence, doute et tromperie divine. Edition critique et étude doctrinale
du prologue des *Sentences* de Pierre d'Ailly

Pierre d'Ailly (1350-1420) est l'auteur d'une œuvre impressionnante, qui compte plus de 170 titres, mais qui est largement oubliée aujourd'hui. Cette situation s'explique par le fait qu'une grande partie de ses écrits se trouve encore dans des manuscrits ou des éditions incunables difficilement accessibles. Depuis les premières éditions post-incunables du XVI^e siècle, son commentaire sur les *Sentences* de Pierre Lombard n'a pas été l'objet d'une édition moderne. Notre recherche permet une réappropriation de sa pensée philosophique et théologique en proposant l'édition critique du prologue de ses *Sentences*.

Notre recherche s'articule en un double volet : d'un côté nous présentons une étude philologique en éditant le prologue des *Sentences* ; et de l'autre côté nous entreprenons une enquête doctrinale concernant la pensée que Pierre d'Ailly développe au sujet de l'évidence de la connaissance humaine et de la tromperie divine comme marque de Dieu tout-puissant.

Première partie : étude philologique. L'édition que nous proposons est le résultat de la collation des trois manuscrits, les seuls témoins qui contiennent cet ouvrage : Paris, Mazarine ms. 934, 935, Sorbonne ms. 194. L'étude philologique nous a permis de corriger sous de nombreux aspects les imprimés Bruxelles 1481-1484 ; Strasbourg (=Argentina) 1490 ; Lyon 1500 ; Paris 15[00 ?] ; Paris 1508. Nous avons identifié toutes les citations explicites ainsi qu'une partie considérable des sources implicites. Une introduction qui précède le texte latin, contient: la description codicologique des manuscrits, leur datation, le *stemma* des manuscrits, la liste complète des éditions incunables. Nous éditons également la *tabula* du commentaire des *Sentences* de Pierre d'Ailly qui propose un résumé raisonné de toutes les thèses philosophiques abordées par l'auteur.

Deuxième partie : étude philosophique. Notre étude comporte cinq chapitres : (I) la description des quelques thèses générales au sujet de l'évidence, qui précèdent Pierre d'Ailly ; (II) l'analyse de la position de Pierre d'Ailly concernant l'évidence absolue et de la tromperie divine; (III) la recherche de la position de Pierre d'Ailly concernant l'évidence de propositions contingentes ; (IV) la présentation des discussions sur l'intuition de l'objet non-existant comme genèse de la doctrine de Pierre d'Ailly sur l'évidence sensible ; (V) la conception de Pierre d'Ailly au sujet de l'évidence sensible (*secundum quid*).

(I) L'intérêt philosophique que Pierre d'Ailly montre pour le concept d'évidence s'explique par son ancrage dans l'histoire doctrinale du XIV^e siècle. L'enjeu du premier chapitre est de décrire le caractère des thèses formulées avant lui, afin de montrer en quoi le cardinal de Cambrai se détache de cette tradition et en quoi il en reste tributaire.

Duns Scot traite, lors d'un débat avec Henri de Gand sur le scepticisme, le contenu du concept de certitude et l'applique à trois catégories d'objets : les principes logiques, les actes réflexifs et la connaissance sensible. Son innovation majeure est le fait d'accepter l'évidence de certaines propositions contingentes. Guillaume d'Ockham renforce cette conception de l'évidence dans le domaine de la contingence. La position d'Ockham a été critiquée par William Crathorn qui dénonce chez Ockham une limitation de l'évidence au domaine de la théorie des propositions. Adam Wodeham défend quant à lui Ockham, face aux objections de Crathorn et articule une conception qui a beaucoup inspiré Jean de Mirecourt et qui se retrouve aussi chez Jean Buridan, à savoir le fait qu'il y a une évidence double : celle absolue, des principes logiques, et celle conditionnée (*secundum quid*) par l'influence de Dieu. Jean de Mirecourt représente la source incontournable de Pierre d'Ailly.

Même si, comme nous le montrons, presque tous les arguments de Pierre d'Ailly sont empruntés à Mirecourt, cela n'est pas le signe d'une stérilité doctrinale car nous démontrons que Pierre d'Ailly accepte, contrairement à ses contemporains, l'hypothèse de la tromperie divine aussi dans le cas de l'évidence absolue.

(II) La conception de Pierre d'Ailly de l'évidence s'articule aussi sous la forme d'une enquête des causes de l'erreur. Dieu peut nous tromper même dans la connaissance du premier principe car il peut provoquer un doute concernant l'existence de cette loi logique. L'erreur n'est pas définie, selon l'usage courant et dans un sens objectif comme une contradiction (l'opposé en logique d'un jugement vrai) mais selon une perspective subjective comme l'effet de notre façon de participer à la connaissance et à la causalité divine. Pierre d'Ailly, empruntant une idée de Holkot met l'accent, sur le fait que Dieu n'est pas la cause unique de l'erreur : pour que le faux existe dans la connaissance, Dieu a besoin d'un sujet connaissant qui prouve la présence de l'erreur. La thèse de la tromperie divine sert à démontrer que si l'on se trompe, cela signifie avant tout que l'on pense (même s'il s'agit d'une pensée fautive). L'analyse de cette perspective ne se pose jamais en termes de morale ou de théologie ; si Dieu nous trompe, cela ne suggère pas qu'il est moins bon ou imparfait. La conception, du cardinal de Cambrai, de la tromperie divine est originale dans la mesure où elle indique que la spontanéité du connaissant représente une limitation de la toute-puissance divine. Dieu ne peut pas causer, même étant tout-puissant, une erreur dans l'absence d'un connaissant représentant le suppôt de cette intellection erronée. Pour renforcer la thèse selon laquelle Dieu joue un rôle actif dans la causalité de nos erreurs, Pierre d'Ailly élimine de cette discussion la volonté en démontrant qu'elle ne peut pas représenter une source d'égarement pour l'intellect humain.

(III) L'étude sur l'évidence absolue se prolonge aussi dans le domaine des propositions contingentes. Sur cet aspect, à la suite d'une lecture détaillée des arguments proposés par Pierre d'Ailly, nous concluons qu'il assure une transition entre le *cogito augustinien* et le *cogito* cartésien. En revanche sa conception du *cogito* s'articule comme un principe épistémologique qui prouve que l'évidence est une propriété de notre pensée, car l'homme comprend qu'il est une substance dont la nature est de penser. Le *cogito* pour Pierre d'Ailly n'assure pas encore la preuve d'un principe métaphysique centré sur un sujet autonome comme chez Descartes, pourtant il prépare en quelque sorte l'avènement du philosophe moderne.

(IV) Pierre d'Ailly se sert, dans un sens méthodologique, du débat sur l'intuition de l'objet non existant pour démontrer qu'il y a des degrés d'évidence. Il copie chez Jean de Mirecourt les thèses sur la possibilité d'une sensation dans la condition où l'objet-cause est absent. L'origine de cette problématique se trouve dans la dispute entre Duns Scot et Pierre d'Auriol au sujet de la connaissance intuitive et de l'existence de l'*esse apparens*. Suite à cette confrontation, Pierre d'Auriol se fait durement critiqué par Chatton, puis par Wodeham, qui lit Auriol avec le regard de Chatton, comme cela a pu être démontré sur la base d'exemples textuels. Jean de Mirecourt puise plusieurs de ses raisonnements chez Wodeham. La circulation du savoir, entre l'université de Paris et l'université d'Oxford, assurée par Jean de Mirecourt, permet à Pierre d'Ailly de réagir aux vives polémiques qui le précèdent de trente ans.

(V) Le chapitre précédent présente la genèse de la pensée de Pierre d'Ailly au sujet de la connaissance sensible. Elle s'articule en défendant l'idée que l'homme ne peut pas avoir une évidence absolue sur tout ce qu'il connaît par l'entremise des sens car il existe la

possibilité pour Dieu d'intervenir dans la causalité des choses et de nous faire consentir à la présence d'un objet qui, en fait, est absent. Une des conséquences directes de cette thèse s'avère être la nécessité d'analyser les sources de l'erreur à propos la connaissance sensitive. Les sens ne sont pas une cause de l'erreur, c'est l'intellect qui juge faux en appréciant comme vraie une réalité fautive (par exemple les illusions, les hallucinations). L'illusion est une vérité dans la mesure où elle signale l'actualité d'un acte et c'est seulement après un examen critique de l'intellect que l'on comprend qu'il s'agit d'une vérité apparente, relative au sujet qui se trompe et non d'une vérité nécessaire, et donc universelle. La discussion sur l'évidence sensible amène Pierre d'Ailly à affirmer, bien avant Descartes, la thèse du solipsisme, car le cardinal soutient que « nous pouvions douter de l'existence de toute autre substance autre que la nôtre et celle de Dieu, car Il pouvait ne conserver que les accidents des autres objets, comme dans le cas de l'eucharistie » [éd. M. Calma, p. 16, lin. 46-49].

La philosophie de Pierre d'Ailly est une clef de lecture pour certaines doctrines postcartésiennes. Un parallèle entre Pierre d'Ailly et Malebranche est possible. Selon Malebranche, l'évidence, signe de l'absence de crainte, est causée naturellement et ne dépend pas du volontarisme divin. Ces trois conditions sont exactement les mêmes que celles que Pierre d'Ailly énonce lorsqu'il donne sa définition de l'évidence. Un autre exemple est la conception de Pierre d'Ailly sur la toute-puissance de Dieu qui permet d'expliquer la doctrine de la cause occasionnelle chez Malebranche (*De la Recherche de la Vérité.*); sur ce point, Malebranche cite explicitement Pierre d'Ailly. De plus, Malebranche, applique les conditions de l'apparition d'une vision (la distance, le milieu et l'organe) à l'activité de l'intellect (l'intellect bien disposé, une bonne connaissance du principe de non-contradiction, une bonne distance entre l'objet et le connaissant). Nous avons démontré que Pierre d'Ailly est le premier, parmi plusieurs auteurs médiévaux (Robert Holkot, Nicolas d'Autrecourt, Jean Buridan, Jean de Mirecourt) qui applique dans le cas de l'intellect ces conditions de la vision énoncées à l'origine par Themistius.

Notre étude démontre à quel point il n'est pas faux de considérer Pierre d'Ailly comme un philosophe à la charnière de deux moments importants de la philosophie occidentale. Il n'assure pas l'évolution de l'esprit philosophique au sens hégélien, sa pensée témoigne pourtant de l'existence d'un domaine souterrain et tout à fait invisible qui caractérise la transmission du savoir et la circulation des idées philosophiques. Finalement, comprendre Pierre d'Ailly signifie admettre que la scolastique tardive est une prémisse indispensable pour saisir la genèse de la philosophie moderne.

Monica Calma
EPHE